



Fiche de Poste :
Technicien spécialisé en Architecture et en Urbanisme

Profil :

Technicien spécialisé en Architecture et en Urbanisme;

Compétences requises :

- Avoir des connaissances sur des lois, réglementations et procédures régissant l'urbanisme et l'architecture ;
- Avoir des connaissances sur des normes applicables en matière de planification et gestion urbaines (normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipements, règlement de voirie ... etc) ;
- Avoir des connaissances sur les procédures d'instruction des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitation;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels en relation avec l'urbanisme et l'architecture ;
- Une expérience dans le domaine est souhaitable.

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

- La participation à l'examen, l'instruction et le suivi des dossiers grands projets et petits projets déposés au niveau de l'Agence et ses antennes via la plate forme ROKHAS, par rapports aux lois, textes et règlements en vigueur ;
- La participation à la préparation et l'instruction des dossiers relatifs aux grands projets dans le cadre de la commission interne ;
- La participation aux commissions de contrôle du respect de la réglementation des plans d'aménagement et la vérification de la conformité des projets de constructions, de lotissements, de morcellements et groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés ;
- Le traitement des requêtes en matière de planification et de gestion urbaine (instruction, sorties sur le terrain...etc) ;
- La contribution à l'élaboration et à l'actualisation des études et documents d'urbanisme;
- La préparation des fiches d'actions relatives aux études à programmer à moyen et à court terme;
- La contribution à la planification et au lancement et le suivi des études programmées;
- La participation aux réunions de la réception des projets d'urbanisme et de construction.

